

Vies Communes

Le journal des habitants de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange

Octobre 2021 — N°13

> **Dossier : Recyclage**

Le tri dans tous ses états

> **Subventions**

Reprise de la vie associative



Haut Chemin
Pays de Pange
Communauté de Communes



Le territoire « Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange » offre un cadre de vie particulièrement agréable.

Il possède tous les services essentiels au quotidien et bénéficie de sa proximité avec la métropole. Il offre aussi toutes les qualités d'un cadre rural. C'est un territoire vivant où les associations se mobilisent pour offrir **aux habitants des 28 communes des manifestations régulières tout au long de l'année.** Après une longue, trop longue période sans lien social, les rendez-vous de ces trois derniers mois tels que Musikodouv, le Broc'fest du Pat' ou encore la fête de la patate ont pu être honorés avec les contraintes et les restrictions imposées par la situation sanitaire. La féerie de « Courcelles étincelle » sera bientôt à nouveau l'occasion de nous retrouver et de retisser ces liens qui nous ont tellement manqué, nous sommes sur la bonne voie.

La vie sociale c'est important, mais le quotidien aussi !

L'intérêt général est au cœur des réflexions des élus. Chaque commentaire ou information est attentivement étudié pour apporter

la meilleure réponse possible. Ainsi, suite à la mise en place des points d'apports volontaires pour les papiers, magazines, cartonnets, **des solutions ont rapidement été apportées** pour parer aux incivilités. Les actions se poursuivent mais il en va de la responsabilité de chacun de conserver notre si beau paysage. Restons solidaires afin que nous puissions jouir de notre environnement et vivre le plus sereinement possible. Les divers services (urbanisme, assainissement, petite enfance etc.) sont également **toujours à votre écoute pour gérer vos demandes journalières.**

Enfin, le centre de vaccination, symbole d'une épidémie persistante mais aussi de la réactivité de vos élus, a fermé ses portes le 30 septembre dernier avec un bilan exceptionnel. Merci à la commune de Courcelles-Chaussy pour son aide et son soutien. Et tous mes remerciements aux soignants et aux multiples bénévoles qui se sont relayés chaque jour pour assurer le bon fonctionnement et la prise en charge des habitants du territoire. L'amélioration des chiffres de l'épidémie prouve que nous avons passé le pic de la crise, mais nous devons rester vigilants.

Une page se tourne sur des jours meilleurs, je nous le souhaite à tous.

Roland Chloup

Président de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange

RENTRÉE MUSICALE

L'école de musique a vu son organisation chamboulée sur les années 2020 et 2021. La rentrée du 16 septembre amorçant la saison 2021/2022 est soumise à **un protocole sanitaire strict.** Pourtant, le nombre d'inscrits reste stable avec près de 140 pour cette nouvelle année.

Les mêmes professeurs répondent présent ; ils maîtrisent dorénavant les **moyens techniques de cours à distance** dans le cas où il faudrait à nouveau réadapter l'enseignement.



L'équipe de l'école de musique prépare la rentrée.

PETITE ENFANCE



Les petits gourmands ont goûté les pommes.

Après des mois de pause au niveau de l'animation, Stéphanie Dib et Daphné Adamczewski du Relais Parents Assistants Maternels ont organisé des **ateliers pédagogiques au plus près de la nature.** Cela n'était pas envisageable il y a encore quelque temps ! Après la sortie cueillette à Peltre, les tout-petits ont pu participer à des activités ludico-naturalistes dispensées par **l'association Connaître et Protéger la Nature de Metz.** Les enfants ont ainsi découvert les univers de la mare et du jardin vivant à travers des ateliers sensoriels et artistiques. Et pour profiter au maximum des couleurs automnales, une **visite des jardins fruitiers de Laquenexy** est programmée le 28 octobre prochain.

CENTRE DE VACCINATION : BILAN

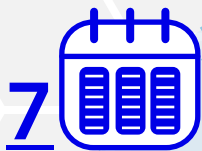


Le centre de vaccination plus calme pour son dernier jour d'ouverture.

Du 18 mars au 30 septembre, le centre de vaccination ouvert à l'initiative de la CCHCPP et de la municipalité de Courcelles-Chaussy n'a pas désempilé. Les bénévoles ont ainsi accueilli 6 jours sur 7 les personnes qui souhaitaient être vaccinées.

En Lorraine, le territoire de l'intercommunalité s'est rapidement imposé comme présentant la **meilleure couverture vaccinale**. Mi-septembre, près de **75%** des habitants avaient réalisé le parcours vaccinal complet, faisant de la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange l'intercommunalité la mieux vaccinée du Grand Est.

En chiffres :



7 mois de fonctionnement



25 Bénévoles du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), du Conseil municipal et des communes.



12



30

Des personnes de régions voisines sont venues à Courcelles-Chaussy pour recevoir leurs injections : Nancy, Territoire de Belfort, Luxembourg, Allemagne etc. D'autres sont aussi venues de plus loin (Paris, Avignon) et même de très très loin. Le centre a ainsi reçu des visiteurs de Tokyo et d'Australie !

Le 30 septembre, le centre de vaccination a fermé ses portes pour laisser place aux associations de la commune. La vie doit reprendre après cette longue période de pause. Tous les acteurs de cette aventure humaine sans précédent en garderont un souvenir incroyable.

RECYCLABLES PLASTIQUES, PAPIERS : LE TRI DANS TOUS

Sur le territoire de la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange, plus



Il y aura bientôt moins de refus lors de la collecte

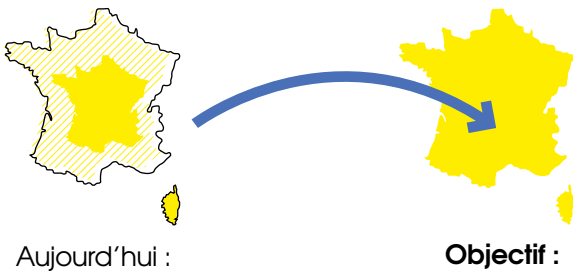


Les cartons ondulés doivent être déposés en déchèterie

Bientôt, un geste simplifié pour les déchets recyclables.

La Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange va bientôt faire évoluer les consignes de tri pour en faciliter le tri par les usagers.

A la vue des récents évènements climatiques, il est de plus en plus urgent d'agir pour limiter l'impact de notre consommation sur la planète. Il faut donc trier et recycler davantage. À l'heure actuelle, seulement 68% des emballages sont recyclés, dont 28% des emballages en plastique.



35 millions d'habitants

100% des Français

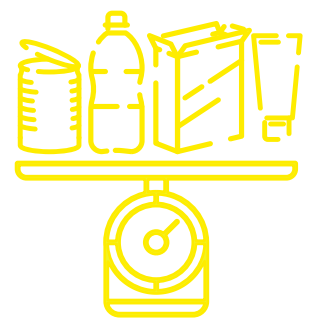
Sur le territoire de l'intercommunalité, il est aujourd'hui possible de mettre dans les sacs jaunes les contenants en aluminium (conserves, canettes, briques alimentaires) et les contenants plastiques (bouteilles, flacons).



Courant 2022, il sera possible de placer dans les sacs jaunes les emballages plastiques souillés par la nourriture (pot de crème et de yaourts, barquette aluminium, barquette de beurre, emballage plastique qui entoure les bouteilles etc.)

Qu'implique cette nouvelle collecte dans le quotidien ?

Le tri est simplifié, plus besoin de se poser la question de quel type de déchets est à placer dans les sacs jaunes. De plus, cela permettra de libérer de l'espace dans les bacs noirs destinés aux ordures ménagères et donc de les sortir moins souvent. Dans les territoires ayant déjà mis en place l'extension des consignes de tri, 3kg d'emballages supplémentaires, par habitant et par an, ont pu être collectés et recyclés.



La date de mise en place effective de l'extension des consignes de tri sera communiquée prochainement sur nos réseaux et par courrier.

Un point sur la mise en place d'une collecte de fibreux en point d'apport volontaire :

Depuis janvier 2021, la collecte en points d'apports volontaires (PAV) des objets fibreux (papiers, cartonnets, magazines, journaux etc.) s'est généralisée pour les 28 communes du territoire.

TOUS SES ÉTATS

Plusieurs types de collectes existent.



Recyclages du petit électroménager

UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Trier et recycler ses déchets, c'est l'affaire de tous. L'extraction de ressources naturelles et la fabrication de produits entraînent des émissions de gaz à effet de serre favorisant le réchauffement climatique. **Le recyclage permet de limiter ces émissions.** Le tri des déchets et le recyclage permettent, aussi, **d'économiser des ressources naturelles.** Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol (sable, pétrole etc.), on utilise de la matière existante (comme celle des emballages) pour produire de nouveaux objets et emballages.

La mise en place de cette collecte de proximité présente des avantages : un service disponible 7 jours sur 7, moins de passages des bennes qui sont polluantes, une sécurisation pour les agents, une augmentation de la quantité et de la qualité des matières collectées.

La Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange parvient depuis de nombreuses années à maîtriser ses coûts de collecte. Mais, **le coût de traitement de l'ensemble des déchets**, les taxes et les carburants **ne cessent de croître.** Il a donc fallu adapter ces dispositifs. La collecte en PAV contribue à faire face à cette augmentation constante tant des tarifs de traitement que des activités polluantes et permet ainsi d'éviter une hausse de la redevance. De plus, elle répond aux récentes évolutions impulsées par le législateur et les éco-organismes qui gèrent les déchets.

Les débuts ont été un peu difficiles mais des solutions ont vite été apportées pour le bien-être de tous. Ainsi, **la fréquence de collecte a été ajustée** et **le parc de conteneurs densifié.** Par ailleurs, les incivilités des uns pénalisent la bonne volonté des autres. Trop de cartons alvéolés ont été trouvés déployés dans les conteneurs. En effet, les cartons ondulés ne doivent pas être déposés dans les points d'apport volontaire mais en déchèterie. **Une campagne de sensibilisations** est menée afin de régler ce problème.

Pour les professionnels : La Communauté de communes contactera prochainement l'ensemble des professionnels du territoire afin de leur proposer une solution de collecte de leurs cartons ondulés. Les sociétés qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà contacter le pôle exploitation (exploitation@cchcpp.fr).

Convention D3E

Les DEEE (déchets d'équipement électrique et électronique) sont des équipements hors d'usage qui fonctionnent sur secteur, avec des piles ou des batteries. Ils sont collectés au sein des trois déchèteries du territoire. Cette année encore, la CCHCPP a décidé de renouveler le partenariat avec l'éco-organisme OCAD3E qui gère ce type de déchets. En 2020, ce dispositif a permis de collecter 110 tonnes de DEEE.

Que deviennent ces déchets ? Ils sont traités par des repreneurs qui se chargent de les démanteler. Ceux-ci s'occupent également de les recycler et de valoriser les matières premières dont ils sont constitués. Le traitement de ces déchets s'opère par le biais de sociétés qui, par ailleurs, **favorisent très souvent l'insertion professionnelle.**



DÉGRADATION DES LAGUNES

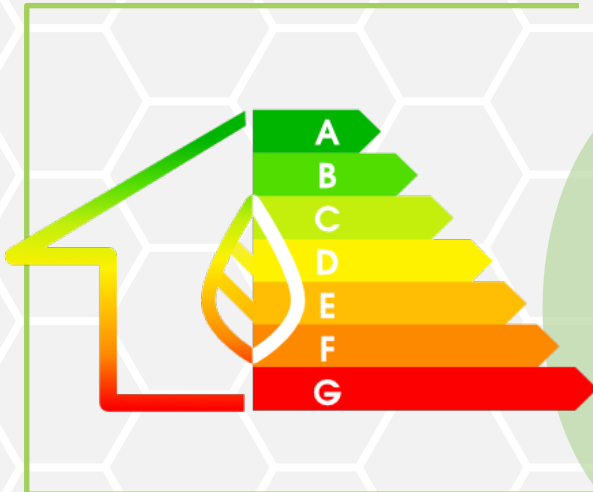
Les berges des lagunes de Charleville-sous-Bois, Glatigny, Hayes, Landonvillers sont dégradées par des terriers de ragondins. Ceux-ci détériorent les berges en y creusant des galeries. Cela provoque des érosions et, de ce fait une instabilité des lieux. Parfois **des éboulements peuvent entraîner des accidents pour les humains et les autres animaux** qui parcourent ces zones. Une campagne de piégeage sera donc lancée prochainement.

Pour ce faire, la CCHCPP et l'Association des Piégeurs Mosellans ont établi une convention afin de définir les modalités de cette action. L'organisme sera chargé de fournir les pièges et les appâts ainsi que d'enlever les animaux capturés.



AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange **accompagne les habitants du territoire dans la transition énergétique de leurs habitations et de leurs locaux**. Pour ce faire, elle s'est associée à l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) du Pays Messin, une agence spécialisée dans l'accompagnement et le conseil en rénovation énergétique. Elle représente le service public de la rénovation énergétique FAIRE. Les conseillers en énergie de l'ALEC du Pays Messin répondent à toutes questions en éclairant sur les points clés des travaux à effectuer. Ils informent également sur les dispositifs d'aides mobilisables pour les travaux de rénovation énergétique (CEE, MaPrimeRénov', ECO PTZ, aides locales etc.).
aménagement@cchcpp.fr / info@alec-paysmessin.fr



ZONES D'ACTIVITÉS

Le territoire de la CCHCPP intéresse particulièrement les entreprises qui souhaitent s'installer dans le pays messin grâce à sa position géographique privilégiée. C'est ainsi que **des terrains sont régulièrement vendus dans les trois zones d'activités de l'intercommunalité**. À Courcelles-Chaussy, dans la ZA Saint-Jean, un terrain d'environ 50 ares a été acheté par la SCI EFES. Sur la ZA de la Planchette à Ogy-Montoy-Flanville/Coincy, deux terrains ont été vendus. La SCI Imagine World ST, viendra prochainement s'installer sur un terrain de 49 ares ainsi que la SCI DOMRIB sur un terrain de 104 ares. Ces sociétés vont toutes les trois créer des emplois sur le territoire.



Zone d'Activité « La Planchette » à Ogy-Montoy-Flanville

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Tout au long de l'année, la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange **participe à la vie des communes en allouant des subventions aux associations qui l'animent**. Malgré la crise sanitaire, elle continue de les encourager afin que la vie reprenne son cours. Ainsi, l'**Association Lorraine d'Exploitation et de Modélisme Ferroviaires (ALEMF)** de Vigy sera subventionnée pour l'acquisition de vélorails. La CCHCPP a également accompagné l'**Association du Mémorial Lorrain du Souvenir du Haut Saint-Pierre** de Villers-Stoncourt pour le remplacement de la Croix de Lorraine. Enfin, les **associations Pange et des Monts (Musikodouv), Grain's de folie (Broc'fest du Pat')** et l'**AFDI ,Agriculteurs Français et Développement International (Fête de la patate)** se sont vues attribuer une aide financière pour l'organisation de leurs manifestations.

Prochain rendez-vous le 11&12 décembre pour une nouvelle édition de Courcelles étincelle !



La bonne humeur toujours au rendez-vous !



Bientôt dans les communes.

PAROLE DES VILLAGES

Depuis le 25 juin, un objet obsolète a élu domicile non loin de la mairie de Vigy. Il s'agit d'une ancienne cabine téléphonique qui fait partie d'un **projet culturel initié par l'association Théâtre'hall** et intitulé « **Parole des villages** ». Celui-ci consiste à donner la parole aux habitants de la communauté de communes pour mettre des mots sur des maux dans le cadre de la crise sanitaire et sociale.

L'enregistrement des témoignages peut s'opérer à domicile, dans les locaux de l'association et surtout par le biais de la **borne interactive installée dans la cabine téléphonique**. L'objectif final sera de créer une exposition scénographique qui sera présentée dans les villages de l'intercommunalité.

La CCHCPP, soucieuse du bien-être des habitants du territoire a tenu à participer à ce projet. Elle a octroyé une subvention pour en assurer la mise en place. **Cela permettra à la cabine de circuler prochainement dans les communes du Haut Chemin-Pays de Pange qui souhaitent l'accueillir**. L'installation, la gestion technique et la maintenance des équipements seront à la charge de la compagnie Théâtre'hall, en concertation avec les équipes techniques des communes intéressées. Les utilisateurs de la cabine pourront aussi y déposer des objets comme des livres à partager.

TRAITEMENT DES BOUES

Les boues des stations d'épuration produites durant la période de l'épidémie de Covid-19 doivent obligatoirement être hygiénisées. La communauté de communes a retenu la solution d'**hygiénisation par chaulage directement dans les silos des stations avant l'épandage**. Les volumes des silos en surplus ont été évacués dans des filières agréées : Haganis et la Société Mosellane des Eaux en tant que fermier du Syndicat Mixte de la Barche.

En 2021, **265 tonnes de chaux** ont été utilisées pour un traitement de **4210 tonnes de boues épandues**.



Epandage agricole de boues chaulées

LA FERME DE BÉVILLE : UN LIEU-DIT CHARGÉ D'HISTOIRE



C'est en 1251 que l'on trouve les premières traces de la Ferme de Béville (à Glatigny) dans un document signé de l'évêque de Metz, Monseigneur Jacques de Lorraine. Dans le pays messin, elle figurait comme « ferme-château », faisant de ses propriétaires des seigneurs et avec tous les privilèges associés. Plusieurs grandes familles messines se sont succédées dans cette demeure comme **les Baudoche au XVIe ou les Chenevix au XVIIe siècle**. Dans cette famille, **Benjamin de Chenevix**, écuyer du roi à la cour de Metz, a connu un fabuleux destin. Huguenot de confession et très cultivé, il comprend que la révocation de l'Édit de Nantes est inéluctable. En 1681, il s'expatrie dans le Brandebourg allemand. Les émigrations de masse n'ayant pas encore commencées, il put emporter une grande partie de sa fortune. Il acheta la seigneurie de Rheinsberg et y **établit en 1686 une église de réfugiés français**. Il y recevra également son ami Voltaire. **Conseiller royal de Frédéric II, il aida 2500 messins huguenots à rejoindre l'exil de Berlin**. La légende raconte que, n'ayant pu emporter tous ses biens avec lui, une partie subsisterait encore dans les lieux.

INFOS UTILES

• Horaires et contacts du siège de la CCHCPP

Le siège de la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange se situe au 1 bis, route de Metz à Pange. Les différents services sont à votre écoute aux horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

☎ 03 87 64 10 63

✉ contact@cchcpp.fr (questions d'ordre générales)
tridechets@cchcpp.fr (ordures ménagères)

Le calendrier de collecte sur www.hautchemin-paysdepange.fr

• Horaires des déchèteries

Courcelles-Chaussy : le lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h30

Courcelles-sur-Nied : le mardi et le jeudi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h30

Avancy : le mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h puis de 14h à 18h

• Relais Petite Enfance (RPE)

Les locaux du RPE se trouvent au 6 rue Dalotte à Avancy - Commune de Sainte-Barbe.

☎ 03 87 60 74 21

✉ rpam@cchcpp.fr

Toute l'actualité de la collectivité et des communes sur www.hautchemin-paysdepange.fr et :

📘 @hautchemin-paysdepange

📷 cc.hautchemin.paysdepange

📱 panneau pocket

ÉTUDE D'IMAGE

Les agents du service communication de la CCHCPP remercient les **500 habitants interrogés** pour leur accueil lors de l'étude réalisée en juin et juillet derniers.

Parmi les personnes interrogées :



citent spontanément le nom exact de la Communauté de communes Haut Chemin - Pays de Pange.



identifient la compétence communautaire de la collecte et traitement des ordures ménagères, y compris la gestion des déchèteries.

Vies communes continuera à **informer régulièrement ses lecteurs des actions et activités de la CCHCPP**.

TERRITOIRE

Bazoncourt/Burtoncourt

Charleville-sous-Bois/Coincy

Colligny-Maizery/Courcelles-Chaussy

Courcelles-sur-Nied/Failly

Glatigny/Hayes/Les Étangs

Maizeroy/Marsilly

Ogy-Montoy-Flanville

Pange/Raville/Retonfey

Sainte-Barbe/Saint-Hubert/Sanry-lès-Vigy

Sanry-sur-Nied/Servigny-lès-Raville

Servigny-lès-Sainte-Barbe/Silly-sur-Nied

Sorbey/Vigy/Villers-Stoncourt/Vry